

UN MOT DU COORDONNATEUR : LE MAINTIEN DANS LA COMMUNAUTÉ (MDC), OUI MAIS...

La protectrice du citoyen, madame Raymonde Saint-Germain, affirme que les plaintes concernant les services de soutien à domicile pour les aînés et les personnes handicapées au bureau du Protecteur du citoyen augmentent toujours, surtout à Montréal. Elle constate qu'« il y a un écart croissant entre les services prévus sur papier et ceux réellement accessibles ».¹

Elle constate également « l'ampleur et la récurrence des problèmes en matière d'accès à des services de soutien à domicile », dont l'aide domestique, les soins d'hygiène et l'insuffisance des heures de services. Elle note même que les heures sont en diminution et la demande croissante. 90 plaintes en 2011-2012 comparées à 64 en 2009-2010. Il y a, selon la protectrice, un écart entre l'offre « théorique » de services et la réalité.

Cet état de fait, établi avant la fin du règne des libéraux, engendre une grande pression sur les péquistes. Madame Marois et le ministre de la Santé le docteur Hébert auront beaucoup à faire pour améliorer la situation, et à long terme, régler le problème. On se penchera sous peu sur la création d'une « assurance autonomie ». Souhaitons que la spécialité en gériatrie du docteur Hébert soit mise à contribution. Madame Marois souhaite mieux s'occuper des aînés puisqu'ils veulent demeurer à domicile.

Rappelons le titre de la déclaration de principes, adoptée par les membres de COMACO « le maintien dans la communauté (c'est) bien plus que des soins »². Mais faut-il que les soins à domicile soient à la hauteur des besoins des personnes âgées? Sans les soins à domicile requis, le maintien dans la communauté ne peut se réaliser.

Dans une perspective de solidarité avec les aînés, « l'inclusion sociale et le maintien des personnes dans leur milieu sont les principes à la base du MDC. Une telle pratique sociale permet aux personnes âgées de pouvoir choisir librement de demeurer dans leur milieu de vie, en sécurité, dans la dignité et le respect de leurs droits. Cela suppose que la personne conserve l'autonomie nécessaire à une qualité de vie satisfaisante, en fonction des critères retenus par cette personne et son réseau aidant. En d'autres termes, la personne a le droit de choisir pour elle-même parmi les options réalistes et disponibles »³.

L'absence, l'attente ou la carence de soins à domicile engendre une détérioration rapide de l'autonomie des personnes âgées. Les options réalistes du maintien à domicile et du maintien dans la communauté décroissent pour une personne âgée selon la quantité des

¹ Tiré de La Presse, 2 novembre 2012, cahier A p.14.

² Déclaration de principes : Le maintien dans la communauté... bien plus que des soins. Édition 2 mai 2012

³ Idem

offres de services à domicile qu'elle requiert. C'est un « prérequis » essentiel aux actions des organismes communautaires pour aînés.

COMACO et ses membres doivent donc réfléchir sérieusement sur leur rôle qui n'est certainement pas de remplacer l'état dans les dimensions des soins de santé. Nos actions vont davantage dans le cadre des services sociaux.

L'étude que les regroupements régionaux, dont COMACO, produisent actuellement sur les organismes communautaires de Montréal confirmera que les besoins non comblés par le système public de santé ont un impact direct sur les organismes communautaires montréalais. Pour le secteur des aînés, faut-il le rappeler, les organismes ne remplacent pas les carences des services à domicile de l'état québécois et n'ont pas à le faire.

Rappelons encore que ⁴ « les organismes d'action communautaire œuvrant dans le maintien dans la communauté ont des rôles et des actions variés :

1. Susciter la transformation sociale.
2. Offrir des services en matière de participation sociale et développement personnel, d'alimentation, de transport et de logement.
3. Agir en collaboration, en partenariat et en concertation avec les autres acteurs du milieu ».

COMACO invite donc ses organismes membres à réfléchir à leurs actions dans le cadre de leur mission respective. Nous devons faire cela avec la participation des personnes aînées qui sont l'objet de nos actions.

Je vous invite à lire et à relire la « [Déclaration de principes](#) » de COMACO qui établit bien ce que vous, nos membres, avez adopté au bénéfice des personnes aînées. Cette déclaration est plus que jamais d'actualité.

Le maintien dans la communauté, oui mais avec le soutien à domicile des services de santé requis par les personnes aînées

Serge Emond, coordonnateur

QUELQUES CONFÉRENCES À VENIR SUR LE THÈME DU VIEILLISSEMENT

1- La longévité et ses secrets

Le Jeudi 15 novembre 2012 à 16h00 par le Dr Martine Lagacé

Au 4545, chemin Queen-Mary à Montréal. À l'amphithéâtre (Entrée principale du Centre de Recherche de l'IUGM)

Pour inscription : Info@ovs-oas.org ou 514-340-3540 poste 3927

Entrée gratuite

2- le Stress et le Vieillissement

⁴ Idem

Le mardi, 20 novembre 2012 à 13h30 par Shireen Sindi
Invitation du Centre de bénévolat Sarpad
À la Maison de la Culture de Côte-des-Neiges au 5290 Côte-des-Neiges
Pour inscription avant le 16 novembre : 514-737-2454
Artiste invitée : Brigitte O'Halloran, folklores acadiens irlandais et autres chansons populaires

3- « Comprendre les composantes psychiques du vieillissement : des stratégies pour favoriser le plein épanouissement des aînés »

Le mardi 4 décembre 2012 de 9h à 12h, par Ginette Henri
Invitation de l'Association canadienne pour la santé mentale Filiale de Montréal dans le cadre de son programme Vieillir en bonne santé mentale
Au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet à Montréal (métro Beaudry)
Frais d'inscription (par participant) : Membre de l'ACSM-Montréal (organisme ou individu) : 20\$ / Non membre (organisme ou individu) : 40\$
Pour inscription, prendre connaissance et remplir le [formulaire](#) (pièce-jointe).

PARUTION DU LIVRE « RÉGÉNÉRATIONS » : PROPOSITION CITOYENNES POUR UN QUÉBEC INTERGÉNÉRATIONNEL

Nous sommes heureux de vous annoncer la parution du livre Régénérations : proposition citoyennes pour un Québec intergénérationnel, produit par l'Institut du Nouveau Monde et publié aux Éditions Fides.

Cet ouvrage représente le résultat de la démarche citoyenne, les Rendez-vous des générations, auxquels plus de 4 000 citoyens ont participé. De nos jours cinq différentes générations cohabitent, cette réalité pousse la réflexion sur les conditions du « vivre et vieillir ensemble » et ce travail nous en fait part.

Le livre est maintenant disponible en librairie ainsi que dans la [boutique en ligne](#) de l'INM.